

**Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 4,63 € ht la ligne**

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés publics Procédure adaptée

7244164701 - SF



Consultation de maîtrise d'œuvre pour travaux d'amélioration sur divers secteurs du patrimoine de SILOGE.

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Consultation ouverte en procédure adaptée de maîtrise d'œuvre. AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE  
Consultation de maîtrise d'œuvre pour travaux d'amélioration sur divers secteurs du patrimoine de SILOGE - 6 bis, boulevard Chambaudoin - CS 60942 - 27009 Evreux cedex.  
Date limite de réception des offres : 15 février 2021 avant 16 h 00.  
L'avis est consultable sur <https://demat.centraledesmarches.com/7056763>  
Date d'envoi : 28 janvier 2021.

## La vie des sociétés

7243972901 - VS

**Etude de Mes Jean-Baptiste AUBLÉ et Béatrice AUBLÉ**  
Notaires associés à GRAND BOURGTHÉROULDE (27520) 98, Grande Rue

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste AUBLÉ, notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée Selarl AUBLÉ, titulaire d'un Office notarial à Grand Bourgtheroulde (27520), 98, Grande Rue, le 8 janvier 2021, a été constituée une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI LAËTIANNE.

Le siège social est fixé à : Saint-Pierre-du-Bosguérard (27370), 11 bis, rue Paul Verlaine.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années.

Le capital social est fixé à la somme de : mille cinq cents euros (1 500 euros).

Les gérants de la société sont Mme Laëtitia BIVILLE et Mme Anne RAKOTAMANA.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bernay.

Pour avis  
Le Notaire.

7243710401 - VS

### LES POMMIERS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 6 000 euros  
Siège : 10, rue des Chasse Marées  
27660 BÉZU-SAINT-ÉLOI  
848 978 987 RCS d'Évreux

### AUGMENTATION DU CAPITAL

Par décision de l'AGE du 30 décembre 2020, il a été décidé d'augmenter le capital social de 1 423 500 euros par apport de titres, le portant ainsi à 1 429 500 euros à compter du 31 décembre 2020.  
Mention au RCS d'Évreux.

7244285801 - VS

### ANGELO PICARD RÉNOVATION

Société par actions simplifiée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège : 1, rue de Solereau  
28500 VERT-EN-DROUVAIS  
814 4397 66 RCS de Chartres

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 13 janvier 2021, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 1er février 2021 au 11, rue François Arago, 27130 Verveuil-sur-Avre.  
Président : M. Remy DENIS, 410, rue des Étangs, 27160 Cintray.  
Radiation au RCS de Chartres et réimmatriculation au RCS d'Évreux.

## Avis administratifs

7243664201 - AA

### Commune de BOURG-ACHARD

Organisation d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet lycée emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 03-2021 en date du 25 janvier 2021, le président de la Communauté de communes Roumois Seine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet lycée emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bourg-Achard.

L'enquête publique se déroulera du lundi 22 février 2021 à 9 h 00 au mercredi 24 mars 2021 à 17 h 30 pour une durée de 31 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, la déclaration de projet lycée emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bourg-Achard éventuellement modifiée, sera proposé à l'approbation du Conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine.

Le président du Tribunal administratif de Rouen a désigné M. Jean-François BARBANT, gestionnaire d'une pharmacie, en qualité de commissaire-enquêteur.

La mairie de Bourg-Achard est désignée comme le siège de l'enquête publique. Le commissaire-enquêteur y siègera pour se tenir à disposition du public :

Lors de permanences physiques pour recevoir des observations orales ou écrites :

- le lundi 22 février 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- le samedi 13 mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

- le mercredi 24 mars 2021 de 15 h 00 à 17 h 30

Lors de la permanence téléphonique au 02 32 56 20 18, le vendredi 19 mars 2021 de 15 h 00 à 17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, la déclaration de projet lycée emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bourg-Achard, la décision de l'Autorité Environnementale, le procès-verbal d'examen conjoint, les avis de l'État et des Personnes Publiques Associées, les pièces administratives, une copie des mesures de publicité dans la presse, seront consultables, en version papier :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30 - le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

- dans les locaux de la Communauté de communes Roumois Seine situés au Logis à Grand-Bourgtheroulde (place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgtheroulde) aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en mairie et au Logis à Grand-Bourgtheroulde. Les dossiers seront par ailleurs consultables via le site Internet de la Communauté de communes Roumois Seine : [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr)

Les observations du public pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en Mai-

rie de Bourg-Achard et dans les locaux de la Communauté de communes Roumois Seine situés au Logis à Grand-Bourgtheroulde. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : M. le commissaire-enquêteur - Mairie de Bourg-Achard (place de la mairie, 27310 Bourg-Achard).

Le public aura enfin la possibilité de transmettre ses observations par voie électronique, à l'adresse suivante : [enquetepubliquebourgachard@roumoiseine.fr](mailto:enquetepubliquebourgachard@roumoiseine.fr)

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pendant un an à la mairie de Bourg-Achard et au siège de la Communauté de communes Roumois Seine, ainsi que sur le site Internet : [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr)

Toute information complémentaire concernant le projet peut être demandée auprès du président de la Communauté de communes Roumois Seine. Toute personne peut obtenir à sa demande, auprès de la Communauté de communes Roumois Seine (le Logis, place Jacques Rafin, 27520 Grand-Bourgtheroulde), et à ses frais, les dossiers d'enquête publique.

Cet avis fera l'objet d'un affichage à la mairie de Bourg-Achard sur les panneaux affectés à cet usage, sur le terrain faisant l'objet de la déclaration de projet lycée, ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Roumois Seine (666, rue Adolphe Coquelin, 27310 Bourg-Achard) et au Logis à Grand-Bourgtheroulde.

Il sera aussi publié sur le site Internet [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr), ainsi que dans deux journaux locaux.

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, il est demandé au public de privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations par voie dématérialisée, de respecter les mesures de distanciation sociale, de se désinfecter les mains avant d'accéder à la salle de permanence, de porter obligatoirement le masque, d'apporter un stylo personnel. Le commissaire-enquêteur, lors des permanences, se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne présentant des symptômes (fièvre, respiration difficile, toux,...) ou ne respectant pas les mesures de sécurité sanitaire. Le commissaire-enquêteur ne recevra qu'une seule personne à la fois afin de déposer les observations.

7243610501 - AA

### Commune de MONTREUIL-L'ARGILLÉ

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant approbation par le conseil municipal

### 2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 8 janvier 2021, le maire de Montreuil-l'Argillé a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. Jean-Claude SAINSAULIEU, professeur de biologie et géologie a été désigné commissaire-enquêteur.

L'enquête aura lieu en mairie du jeudi 28 janvier 2021 au 1er mars 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- le jeudi 28 janvier 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 20 février 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le lundi 1er mars 2021 de 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Montreuil-l'Argillé à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur, place de la Mairie, 27390 Montreuil-l'Argillé, ou via un formulaire à l'adresse suivante : <https://www.montreuilargille.fr/urbanisme>

Des informations sur le projet de PLU sont disponibles sur le site : <https://www.montreuilargille.fr/urbanisme>

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, quinze jours après la remise du rapport par le commissaire-enquêteur.

Cet arrêté est consultable en mairie.

7237511301 - AA

Commune de SAINT-CHRISTOPHE-SUR-AVRE

### Projet d'alinéation totale du chemin rural n° 8 dit du Parc Moutier

### 1ER AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu l'ordonnance 59-115 du 7 janvier 1959, relative à la voirie des collectivités locales ;

Vu les articles 68 et 69 du Code rural ;

Vu le décret du 8 octobre 1976 ;

Vu la demande en date du 22 septembre 2020 du GAEC de la Blaterie ;

Vu la délibération D2020-26 en date du 25 septembre 2020 par laquelle le conseil municipal de Saint-Christophe-sur-Avre a décidé, sous réserve du résultat de l'enquête, l'aliénation-vente du chemin rural n° 8, sis lieudit de la Grande Gastine.

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'aliénation du chemin rural n° 8. Cette enquête se déroulera pendant quinze jours et consécutifs à la mairie de Saint-Christophe-sur-Avre, du 2 mars 2021 au 16 mars 2021 inclus.

M. Patrick BATAILLE, militaire retraité, est désigné par arrêté du maire en qualité de commissaire-enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie :

- le vendredi 5 mars 2021 de 9 h 00 à 11 h 00

- le mardi 16 mars 2021 de 14 h 00 à 16 h 00

Le dossier d'enquête publique comprend le projet d'aliénation, une notice explicative, la délibération D2020-26 du conseil municipal du 25 septembre 2020, un plan de situation et une vue aérienne, et l'arrêté communal n° 2021-07 du 26 janvier 2021.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Saint-Christophe-sur-Avre, aux horaires habituels d'ouverture au public : le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00, pendant toute la durée de l'enquête. Les pièces du dossier sont également consultables sur le site <http://www.inse27.fr/interco/les-communes/saint-christophe-sur-avre/>

A la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire-enquêteur.

Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions. Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Saint-Christophe-sur-Avre, le 26 janvier 2021  
Le maire, Christophe LEVESQUE.

## Adjudications immobilières

7243033501 - VJ

### Cabinet de la SCP PICARD - LEBEL - QUEFFRINEC

Avocats associés à ÉVREUX, 19, rue Saint Sauveur  
Tél. 02 32 38 87 23 - E-mail : [cabinet@picard-lebel.avocat.fr](mailto:cabinet@picard-lebel.avocat.fr)

### A VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur

le lundi 8 mars 2021 à 10 h 30

Commune de SAINT-DENIS-DES-MONTS (27520), route nationale

Lot n° 1 : des parcelles closes en état d'herbage, composé des parcelles n°151, 86 et 137, le tout cadastré section AC 86 et 151.

Lot n° 3 : un garage comprenant réserve / Magasin / Bureaux / atelier / vestiaires / réfectoire / abri extérieur composé des parcelles cadastrées section AC 103, 137, 139 et 141.

Lot n° 1 - MISE A PRIX : 20 000 euros

Lot n° 3 - MISE A PRIX : 15 000 euros

outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'Évreux, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant.

Toute personne souhaitant soutenir les enchères devra remettre à son avocat un chèque de Banque représentant le dixième du montant de la mise à prix (sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros).

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat postulant au Barreau de l'Eure.

Pour tous renseignements, et notamment pour visiter les biens, s'adresser : - pour visiter, s'adresser à la SCP DE ARRIBA DEMEY PREVET AMIOT SALLARD - Tél. 02 32 33 06 70.

- au greffe du Tribunal Judiciaire d'Évreux où le cahier des charges est déposé. - au cabinet de la SCP PICARD LEBEL QUEFFRINEC avocats à Évreux. - sur Internet : [www.barreau-evreux.fr](http://www.barreau-evreux.fr), rubrique "ventes judiciaires".

## Ventes

**Eric BEGHIN**  
Commissaire-Preneur judiciaire et habilité  
à PONT-AUDEMER ET BERNAY  
Tél. 02 32 41 14 08

**LUNDI 8 FÉVRIER 2021 à 13H00**  
**VENTE EN LIVE SANS PUBLIC**  
**SUR INTERENCHERES**

Vins, Livres, Bibelots, Vintage, Tableaux...

Détails et photos: [www.interencheres.com/27005](http://www.interencheres.com/27005)

ENFIN UN SITE UNIQUE  
POUR VOS NOUVEAUX  
MARCHÉS PUBLICS...

**FACILE**  
**PERTINENT**  
**PROCHE**

CENTRALEDES MARCHÉS.COM  
Votre prochain marché est là!

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés  
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités  
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche  
N° Cristal 0 969 39 99 64 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00  
APPEL NUM. SURTAXÉ

